

Lyon, le 7 avril 2025

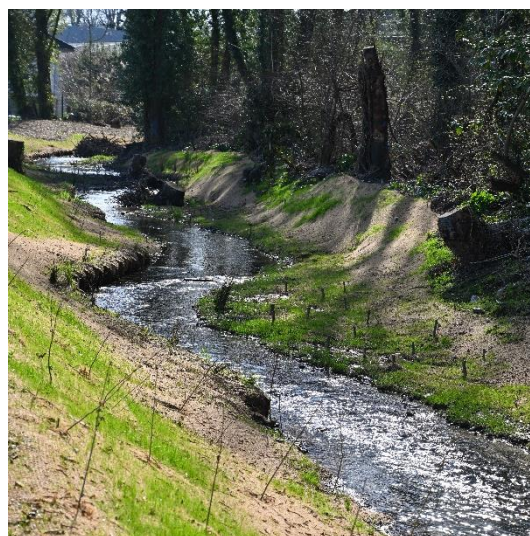
Communiqué de presse

Ruisseau de la Mouche : La Métropole de Lyon s'investit pour la protection de la biodiversité et la préservation des milieux aquatiques

La renaturation du ruisseau de la Mouche à Saint-Genis-Laval reflète la volonté de la Métropole de Lyon de poursuivre son action en faveur de la préservation de la biodiversité et du cycle de l'eau sur le territoire. Ce projet s'inscrit dans la compétence GEMAPI (Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de la Métropole de Lyon qui vise à restaurer les cours d'eau et à renforcer le développement de la biodiversité sur le territoire métropolitain.

Réalisés à la fin de l'année 2024, les travaux de renaturation ont permis de restaurer une portion de 200 mètres du ruisseau, dont le cours avait été profondément modifié par l'activité humaine et l'urbanisation. Situé en amont du ruisseau, dans une zone industrielle non accessible aux piétons, cette zone présentait un fort enjeu écologique pour le renouvellement de la vie aquatique du cours d'eau. Grâce à cette renaturation, son fonctionnement naturel a pu être rétabli, favorisant le retour de la biodiversité.

Le projet de la Mouche a été financé à 70 % par l'Agence de l'eau et représente un investissement total de 342 950 €.



Le ruisseau de la Mouche avant/après sa renaturation © Métropole de Lyon – Eric Soudan



Un projet qui s'inscrit dans la compétence GEMAPI

La stratégie GEMAPI de la Métropole de Lyon, votée en septembre 2023, répond à deux objectifs centraux : maintenir le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et contribuer à la prévention des inondations. Elle s'attache notamment à restaurer les cours d'eau et à préserver la biodiversité sur le territoire métropolitain avec un plan d'action pluriannuel de 40 millions d'euros.

Revégétalisation et renaturation de l'espace

Ce projet a permis :

- L'évacuation de près de deux tonnes de déchets ;
- La restauration d'une mare et l'élimination des espèces invasives ;
- La création de méandres favorisant la continuité piscicole et sédimentaire ;
- La plantation de 1 200 végétaux sur les berges du ruisseau ;
- L'installation d'un hibernaculum, servant de refuge pour les insectes et poissons.

Un engagement collectif

La mairie de Saint-Genis-Laval organise chaque année, dans le cadre des journées du patrimoine, une randonnée le long du ruisseau de la Mouche, pour sensibiliser les publics à la préservation de la biodiversité locale (plus d'informations [ici](#)).

Les riverains ont également joué un rôle clé dans ce projet. L'entreprise SOTIS, propriétaire de cette zone du ruisseau en amont, a mis en place une journée de la Terre afin de sensibiliser ses salariés à l'entretien de la zone et du cours d'eau. De plus, l'association des riverains de la Mouche est également impliquée dans le suivi du projet de renaturation, notamment en ce qui concerne la partie en aval.

Un projet global pour le territoire

Le projet du Ruisseau de la Mouche qui s'étend sur 3,6 kilomètres et traverse les communes de Saint-Genis-Laval, Oullins-Pierre-Bénite et Irigny au sud de la Métropole de Lyon, incarne la volonté de la Métropole de préserver et de favoriser la continuité de la biodiversité sur l'ensemble du territoire. D'autres projets de renaturation des milieux aquatiques sont en cours ou programmés sur l'ensemble du territoire métropolitain comme le secteur en aval du ruisseau de la Mouche à Oullins-Pierre-Bénite, le ruisseau des Planches situé à Écully, la Rize à Decines-Charpieu et le ruisseau de Rochecardon à Champagne-au-Mont-d'Or et Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Contact Presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com – 06 98 73 61 96 – 04 26 99 31 17

Au cœur de la stratégie GEMAPI de gestion des milieux aquatiques et de prévention contre les inondations, la renaturation des cours d'eau joue un rôle essentiel pour notre territoire. Ces projets de restauration et d'aménagement des ruisseaux et des berges sont fondamentaux pour le renouvellement de la faune aquatique et la préservation de la biodiversité mais aussi pour redonner à la nature toute sa splendeur. Grâce à ces actions, nous redonnons vie à un cours d'eau qui avait quasiment disparu comme c'est le cas du ruisseau de la Mouche. **Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon.**

La réhabilitation du ruisseau de la Mouche illustre l'engagement de la Métropole de Lyon pour un territoire vivant et résilient. Grâce à cette renaturation, la biodiversité est préservée et le cycle de l'eau retrouve un fonctionnement naturel. Intégré dans la stratégie de gestion des milieux aquatiques de la Métropole, ce projet transforme un cours d'eau dégradé en un espace de nature à nouveau fonctionnel et accueillant pour le vivant. **Anne Gersperrin, Vice-présidente de de la Métropole de Lyon en charge du cycle de l'eau.**



Contact Presse – Métropole de Lyon

Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com – 06 98 73 61 96 – 04 26 99 31 17